



Madame Agnès DÉFOSSE

36, rue Maurice Fonvielle

31170 TOURNEFEUILLE

Toulouse, le **13 MARS 2017**

Nos réf : DGAPI/Projets Territorialisés/CL/CSP//2017/D-*1126*  
Copie(s) : Dominique FOUCHIER, Maire de Tournefeuille, et Louis ESCOULA, Maire de Plaisance du Touch  
Affaire suivie par : Cyril LADIER

**Objet : Linéo 3**

Madame,

Je prends note de vos suggestions et commentaires relatifs à la future ligne Linéo 3 et me permets d'y apporter quelques réponses.

Tout d'abord, il convient de considérer Linéo 3 comme un service global. Au-delà des gains de temps effectifs, le confort de la ligne va être nettement revu : mise en accessibilité des arrêts, utilisation de bus articulés nouvelle génération. L'offre va être fortement augmentée. 80 % de bus supplémentaires seront en circulation sur le Linéo 3 par rapport à la ligne 65 actuelle. Le Linéo 3 circulera entre 5h30 et minuit et disposera d'une information aux voyageurs renforcée (aux arrêts les plus fréquentés et dans les bus).

Enfin, des aménagements sont également prévus pour améliorer la régularité des conditions de circulation des bus. Le montant des travaux est de 29 M€ quand l'opération a un coût global de 43 M€.

Concernant vos questions détaillées :

- Rond-point Général de Gaulle / Petit train :

Les études menées dans ce secteur ont conclu que l'aménagement d'un couloir de bus dans ce secteur n'aurait finalement pas amélioré les conditions de circulation des bus car ceux-ci n'avaient pas pu atteindre leur couloir. Néanmoins, un couloir va être aménagé (dans le sens Ouest-Est) sur le chemin du Petit train en amont du giratoire avec la rue Labitrie pour la station Collège Labitrie.

- Insertion rue du Petit train / Chemin Saint-Pierre :

Ce point a été abordé avec les associations à Tournefeuille (2 Pieds 2 Roues et Tournefeuille Avenir Environnement étaient représentées en juin 2016 et février 2017) et la seule possibilité d'amélioration dans le cadre du projet actuel est la mise en place d'une zone 30 dont le périmètre reste à définir par la commune.

**Syndicat Mixte des Transports en Commun**

7, esplanade Compans-Caffarelli

BP 11120 - 31011 Toulouse CEDEX 6

Tél : 05 67 77 80 80 - Fax : 05 67 77 80 01

N° SIRET : 25310098600046

- Rue du Languedoc :

Les études menées confirment la faisabilité de ce que vous présentez. Cependant le coût (plus d'1 M€) et les impacts de ce chantier (sur le stationnement et le foncier) ne nous permettent pas de le réaliser dans cette première phase du Linéo 3.

- Rond-point « Jet d'eau » :

Le bus aura une voie prioritaire sur le boulevard Montel lui permettant d'arriver prioritairement sur le giratoire. D'autres solutions (feux sur le giratoire) auraient été beaucoup plus pénalisantes pour l'ensemble des circulations.

- Rond-point « Jet d'eau » et traversées cyclistes :

Ce point a également été abordé avec les associations et va être étudié.

- Boulevard Vincent Auriol entre Eugène Montel et rue de la Montjoie :

Le trafic est beaucoup trop important et la solution que vous proposez, qui a été étudiée, aurait été contre-productive. C'est pourquoi elle n'a pas été retenue.

- Portion rue Alfred de Musset – chemin de Saint-Exupéry :

Les emprises foncières ne permettent pas de réaliser une voie de bus par sens. Le sens de circulation vers Toulouse, le plus congestionné, a alors été privilégié.

- Nouveau feu sur le rond-point chemin de Saint-Exupéry :

L'ensemble de cet aménagement (entre la rocade Arc-en-Ciel et l'embranchement avec la rue Doumergue) a été modélisé afin de le valider. Celui-ci va permettre de rendre la circulation sur l'axe principal prioritaire par rapport aux deux rues transversales (Berlioz et Saint-Exupéry) et devant réduire la congestion dans le secteur. L'ajout de voies bus aurait été, là-encore, contre-productif.

- Lardenne :

Les aménagements proposés (reprise des principaux carrefours notamment) devraient permettre d'améliorer les conditions de circulation et de confort pour l'ensemble des usagers. Ceux-ci ont été élaborés en concertation avec les habitants et associations du quartier.

Pour répondre à votre question sur les temps de parcours, ils sont aujourd'hui de :

- ✓ Dans le sens Arènes - Plaisance de terminus à terminus :
  - 35 mn en heure de pointe du matin
  - 33 mn en heure creuse en journée
  - 42 mn en heure de pointe du soir.
- ✓ Dans le sens Plaisance - Arènes de terminus à terminus :
  - 45 mn en heure de pointe du matin
  - 34 mn en heure creuse en journée
  - 38 mn en heure de pointe du soir.

Avec le Linéo 3 on estime qu'ils devraient être comparables en heures creuses et qu'ils devraient être réduits en heures de pointe de plusieurs minutes (4 à 5) et surtout gagner en régularité.

Je vous prie de croire, Madame, l'expression de mes salutations distinguées,



Jean-Michel LATTES  
Président du SMTC-Tissé  
Vice-Président de Toulouse Métropole  
1<sup>er</sup> Adjoint au Maire de Toulouse